

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES TERRES DU GÂTINAIS**

DU 22 AVRIL 2014

Date de convocation du 9 avril 2014

Date d'affichage 9 avril 2014

Membres en exercice : 26

L'an deux mille quatorze le vingt-deux avril à dix-neuf heures le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes « Les Terres du Gâtinais » à La Chapelle La Reine en séance publique.

21 Membres présents :

ACHERES LA FORET	MALCHERE Patrice
ACHERES LA FORET	LENOIR Coralie
AMPONVILLE	DUPERAT François-Xavier
BOISSY AUX CAILLES	POCHON Patrick
BOULANCOURT	JAIRE Eric
BURCY	CHALMETTE Philippe
BUTHIERS	LACROIX Jean-Yves
FROMONT	MAZURE Dominique
GUERCHEVILLE	AUGÉ Gilles
LA CHAPELLE LA REINE	CHANCLUD Gérard
LA CHAPELLE LA REINE	HARRY Jean-Claude
LE VAUDOUE	BACQUÉ Pierre
NANTEAU SUR ESSONNE	HENDERSON Helen
NOISY-SUR-ECOLE	BOURNERY Christian
NOISY-SUR-ECOLE	BOUCHUT Jean-Louis
RUMONT	PRUD'HOMME Patrick
TOUSSON	PLOUVIER Aimé
URY	CATALAN Daniel
URY	DELAUNE Jean-Claude
VILLIERS SOUS GREZ	LECHEVALLIER Yves
VILLIERS SOUS GREZ	MORET Gérard

5 Membres titulaires absents excusés, représentés :

BUTHIERS	RICHARD Nathalie	pouvoir à M. LACROIX
LA CHAPELLE LA REINE	CODANI Christine	pouvoir à M. CHANCLUD
LA CHAPELLE LA REINE	SAUVAGNAC Stéphanie	pouvoir à M. HARRY
LE VAUDOUE	VERRECCHIA Brigitte	pouvoir à M. BACQUÉ
NOISY-SUR-ECOLE	VASSEUR Marie-Laure	pouvoir à M. BOURNERY

1/ installation des Conseillers Communautaires :

La séance est ouverte à 19h00 sous la présidence de Monsieur BOUTEILLE, Président sortant, qui procède à l'appel des 26 conseillers communautaires : 21 conseillers titulaires sont présents, 5 ont donné pouvoir.

Le Président déclare les membres du Conseil Communautaire installés dans leurs fonctions.

Monsieur BOUTEILLE donne la parole à Monsieur PLOUVIER Aimé, doyen d'âge, qui prend immédiatement la présidence.

Monsieur PLOUVIER constate que le Quorum est atteint, il remercie le Président pour son engagement et son dévouement au sein des Terres du Gâtinais.

2/ désignation du secrétaire de séance :

Monsieur PLOUVIER fait procéder à la désignation du secrétaire de séance, Madame LENOIR Coralie est désignée secrétaire de séance par l'Assemblée délibérante.

3/ bureau de votes :

Monsieur PLOUVIER procède à la désignation de deux assesseurs : Monsieur CHALMETTE Philippe, délégué communautaire, et Monsieur BERTRAND Jean-Martial, membre du public, sont nommés assesseurs du bureau de votes.

4/ élection du Président :

Monsieur PLOUVIER demande à l'assemblée délibérante quels sont les candidats à la présidence. Monsieur BOURNERY Christian, Monsieur DUPERAT François-Xavier et Monsieur HARRY Jean-Claude se présentent candidats à la présidence.

Les candidats exposent aux conseillers communautaires leur profession de foi pour l'intercommunalité.

Monsieur PLOUVIER fait ensuite procéder au vote à bulletin secret du Président de la communauté.

Au premier tour :

26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.

Monsieur BOURNERY obtient 10 voix, Monsieur DUPERAT 7 voix, Monsieur HARRY 9 voix.

Monsieur PLOUVIER indique qu'il faut procéder à un second tour.

Monsieur DUPERAT retire sa candidature et appelle à voter pour Monsieur Jean-Claude HARRY.

Au second tour :

26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.

Monsieur BOURNERY obtient 11 voix, Monsieur HARRY 15 voix.

Monsieur HARRY est élu Président de la communauté de communes.

Monsieur HARRY prend la présidence et remercie les membres de l'assemblée de leur confiance exprimée par leur vote pour la présidence de la Communauté de Communes.

5/ détermination du nombre de Vice-Présidents :

Monsieur le Président propose à l'assemblée communautaire le nombre de 5 (cinq) Vice-Présidents, soit 20% de l'effectif total de l'organe délibérant (article L.5211-10 du CGCT), et demande les éventuelles autres propositions des délégués communautaires. Aucun membre n'apporte de nouvelle proposition. Monsieur le Président fait procéder au vote du nombre de Vice-Présidents. Les conseillers communautaires votent à l'unanimité le nombre de 5 (cinq) Vice-Présidents.

6/ élection du 1^{er} Vice-Président :

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret du 1^{er} Vice-Président et appelle les candidatures. Deux candidats se proposent : Monsieur BOURNERY et Monsieur DUPERAT.

Au premier tour : 26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.
Après dépouillement Monsieur BOURNERY obtient 12 voix, Monsieur DUPERAT 14 voix,
1 bulletin BLANC est constaté, soit 27 votes.
Après vérification, 27 bulletins ont été comptés.

Monsieur le Président fait procéder à un second vote car il y a un bulletin en trop.

Au second tour : 26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.
Monsieur BOURNERY obtient 11 voix, Monsieur DUPERAT 15 voix.

Monsieur DUPERAT est élu 1^{er} Vice-Président.

7/ élection du 2^e Vice-Président :

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret du 2^e Vice-Président et appelle les candidatures.

Seule la candidature de Madame HENDERSON Helen est recueillie.
Au premier tour : 26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.
Madame HENDERSON obtient 20 voix, 6 bulletins BLANC sont décomptés.

Madame HENDERSON est élue 2^e Vice-Présidente.

8/ élection du 3^e Vice-Président :

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret du 3^e Vice-Président et appelle les candidatures.

Seule la candidature de Monsieur POCHON Patrick est recueillie.
Au premier tour : 26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.
Monsieur POCHON obtient 18 voix, 8 bulletins BLANC sont décomptés.

Monsieur POCHON est élu 3^e Vice-Président.

9/ élection du 4^e Vice-Président :

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret du 4^e Vice-Président et appelle les candidatures.

Seule la candidature de Monsieur DELAUNE Jean-Claude est recueillie.
Au premier tour : 26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.
Monsieur DELAUNE obtient 19 voix, 7 bulletins BLANC sont décomptés.

Monsieur DELAUNE est élu 4e Vice-Président.

10/ élection du 5e Vice-Président :

Monsieur le Président fait procéder au vote à bulletin secret du 5e Vice-Président et appelle les candidatures.

Seule la candidature de Monsieur AUGÉ Gilles est recueillie.

Au premier tour : 26 votants, 26 votes exprimés sont décomptés.

Monsieur AUGÉ obtient 18 voix, 8 bulletins BLANC sont décomptés.

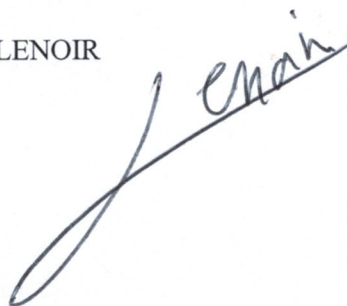
Monsieur AUGÉ est élu 5e Vice-Président

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h45.

La Chapelle la Reine, le 23 avril 2014

La secrétaire de Séance,

Coralie LENOIR



Le Président,

Jean-Claude HARRY

